



CDEN du 7 juillet 2020



Déclaration FSU

Madame la Préfète,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

La fin de cette année scolaire permet un bilan sans appel des politiques gouvernementales de ces dernières années et de leurs déclinaisons locales : absence de marges de manœuvre dans les services publics en raison du manque d'investissement, précarisation des emplois et des statuts, mise en concurrence de tout et de tous dans le « tout- marché »... Tout ceci aboutit à l'augmentation des inégalités, à l'impuissance publique et à la mise en danger de l'Education nationale et de ses personnels.

La gestion de la crise sanitaire par le ministre a révélé de graves problèmes et dysfonctionnements :

- l'absence d'anticipation des conditions d'enseignement en période de confinement, ce qui n'a pas empêché le ministre de proclamer que « tout était prêt ».
- la propagande ministérielle sur la « continuité pédagogique » alors que le maintien du lien scolaire n'a reposé que sur la bonne volonté et l'investissement des personnels et des parents,
- l'impossibilité de l'enseignement à distance car les apprentissages ne peuvent se faire qu'au sein de groupes de pairs, c'est-à-dire d'élèves issus de toute la population encadrés par des fonctionnaires d'Etat et non par leurs parents,
- les inégalités relatives au numérique, qu'elles soient sociales, géographiques ou culturelles,
- enfin, une reprise précipitée et non concertée, basée sur le volontariat des parents en rupture avec l'obligation scolaire.

Nous avons assisté à un festival !

Qu'en est-il dans les collèges de notre département ? Les effectifs par classe bien trop élevés, le manque de place et de classe, le manque de sanitaires rendent difficiles un retour de toutes et de tous les élèves, même avec un protocole allégé. Pourtant, il ne nous apparaît pas concevable de re-confiner... Alors comment préparer la rentrée et toute l'année prochaine ? A ce jour, 7 juillet 2020, nous n'en savons rien !

Concernant les collèges, le document fourni ne donne pas une bonne représentation de la réalité puisqu'il ne fait pas état de l'évolution des structures des établissements. Ce document ne renseigne que sur les propositions de structures faites en janvier mais pas sur la distribution de la réserve, sur les évolutions et les décisions des établissements d'utiliser leurs marges pour faire baisser les effectifs par classe en créant des divisions supplémentaires.

Démontrant une nouvelle fois leur volonté de baisse des effectifs par classe, un quart des équipes des collèges ont demandé audience en février-mars, lors desquelles Mme la DASEN leur a demandé d'attendre juin pour une réponse. Nos collègues ont ré-écrit en juin, notamment les 2 REP+ et une partie importante des REP. Ces équipes sont à ce jour sans réponses ou avec un refus d'audience « par manque de temps », démontrant le peu de cas que fait la hiérarchie de ses personnels ou des moyens d'enseignements au service des élèves. Au contraire, nous continuons de demander que ces ajustements soient présentés et discutés dans le cadre des instances paritaires, gages de transparence et de respect de la démocratie sociale.

Ces absences de réponses démontrent aussi et surtout l'insuffisance des moyens et l'inadaptation du mode de calcul comme nous aurons l'occasion de le démontrer au cours de ce CDEN. Pour faire face aux problèmes sanitaires comme aux inégalités sociales ou géographiques, une toute autre rentrée 2020 est nécessaire en prenant réellement en compte les demandes des personnels et l'intérêt des élèves c'est-à-dire leur réussite à l'Ecole.

Une rentrée qui programmerait la création de 127 divisions pour les collèges du département, dès maintenant, afin d'arriver à des effectifs acceptables de moins de 24 élèves par classe jusqu'en seconde pour l'éducation ordinaire et d'un maximum de 20 élèves par classe en éducation prioritaire

Une rentrée qui conserverait le Label REP et l'étendrait aux lycées en revoyant voire en supprimant le mode de calcul expérimenté qui a démontré sa nocivité. La répartition départementale ne doit pas donner lieu à une réduction des moyens pour les REP.

Une rentrée qui prévoirait la mise en place d'un groupe de travail sur les ajustements et sur la répartition des postes vie scolaire, qui convoquerait des CTSD avant les CDEN, contrairement à ce qui est fait en ce moment et qui garderait les compétences des CTSD au niveau départemental afin de développer la démocratie sociale et non la confiance aveugle dans le chef d'établissement,

Une rentrée qui conserverait les CHSCT-D, menacés par l'application de la loi de transformation de la fonction publique pour mettre en lumière les sources de souffrance au travail et pour produire à la place des mesures de prévention effectivement mises en oeuvre.

Une rentrée qui garantirait les CIO comme lieux de travail et d'accueil du public pour les psy-EN et les DCIO.

Une rentrée où le ministère cesserait de créer du désordre avec des réformes refusées par une majorité ou une part importante des personnels ou de la population comme pour la réforme de la retraite par points ou les réformes du bac et du lycée, ou encore la loi dite de « destruction de la fonction publique » ou le statut des directions d'école, afin de permettre à l'Education nationale de mener à bien ses missions,

Dans le cas contraire, les choix budgétaires de politiques de réductions des services publics continueront d'augmenter les inégalités sociales, de rompre le pacte républicain, d'accroître la colère et le dédagisme... mais aussi les conflits et les souffrances au travail et la baisse de qualité des missions de notre service public. Ce contre quoi nous agissons et continuerons d'agir.